

La crise migratoire que vit aujourd’hui l’Union européenne (UE) l’a amenée à renforcer les pouvoirs de son agence Frontex. La réforme adoptée en septembre 2016 ne se limite pas à la reconnaissance de nouvelles prérogatives au profit de Frontex mais consiste également à prévoir les modalités d’intervention d’un nouvel acteur dans la lutte contre l’immigration illégale au sein de l’UE: le corps européen des gardes-frontières et garde-côtes. Cette nouvelle instance a pour objet de permettre l’action en commun de Frontex et des autorités nationales en charge du contrôle des frontières de l’UE, ces deux acteurs ayant la responsabilité partagée de la gestion des frontières extérieures.

L’objet de ce colloque porté par le CESICE et le CRJ est d’analyser les potentialités de ces nouveaux cadres d’intervention et l’influence qu’ils peuvent avoir sur l’action de l’Union européenne dans le domaine des migrations, mais aussi plus fondamentalement sur l’Union elle-même en mêlant des intervenants venant à la fois du milieu académique et du milieu professionnel pour essayer de croiser les analyses et avoir une vision la plus complète possible des enjeux de cette réforme sur l’Union.

Il permettra de s’interroger d’abord sur la contribution de la réforme de l’agence Frontex à l’émergence d’un service européen des garde-côtes et garde-frontières, première étape potentielle vers la création d’une véritable administration européenne des migrations et de l’asile sensée permettre à l’UE de montrer aux citoyens européens qu’elle a les moyens de ses ambitions face à la « crise des migrants ». Il sera ensuite l’occasion de réfléchir sur la réalité de l’articulation entre le développement des moyens opérationnels de l’Union et la définition des objectifs de sa politique migratoire. Autrement dit, ce nouvel outil est-il vraiment au service d’une politique migratoire clairement énoncée et définie ou, à défaut, est-il possible de déduire de l’action de Frontex une ligne directrice claire ? Enfin, dans un troisième temps, il faudra s’efforcer d’apprécier certains enjeux de l’émergence de ce service européen des garde-côtes et garde-frontières, notamment ceux concernant la notion de frontière ainsi que le respect des valeurs fondant l’Union, au premier rang desquelles la garantie effective des droits fondamentaux.

Sous la direction scientifique de: Dr Constance CHEVALLIER-GOVERS, UGA et Pr Romain TINIÈRE, UGA

Renseignements:

<https://cesice.univ-grenoble-alpes.fr/>
<http://crj.univ-grenoble-alpes.fr/>
04.76.82.58.16

Inscriptions:

<https://cesiceugagmailcom.typeform.com/to/jqkobD>

Cette journée ouvre droit à 7 heures de formation professionnelle



COLLOQUE INTERNATIONAL CESICE & CRJ

DE FRONTEX A FRONTEX

Vers l’émergence d’un service européen des garde-frontières et garde-côtes

22-23 Mars 2018



AUDITORIUM de L’IMAG

Université Grenoble Alpes
700 avenue Centrale
Domaine Universitaire
38401 St Martin d’Hères

Arrêt de tramway: Gabriel Fauré

PROGRAMME

Jeudi 22 mars

14h00	Ouverture du colloque <i>David DECHENAUD</i> Doyen Faculté de droit de Grenoble <i>Théodore CHRISTAKIS</i> Professeur Université Grenoble Alpes- directeur du CESICE <i>Nicolas KADA</i> Professeur Université Grenoble Alpes- co directeur du CRJ
14h30	Introduction générale <i>Romain TINIÈRE</i> Professeur Université Grenoble Alpes
<p style="text-align: center;">1 FRONTTEX ET L'ÉMERGENCE D'UNE ADMINISTRATION EUROPÉENNE DE GESTION DES FRONTIÈRES Présidence de séance Laëtitia GUILLOUD-COLLIAT</p>	
15h00	Création du corps européen des gardes-frontières et gardes-côtes <i>Constance CHEVALLIER-GOVERS</i> Maître de conférence -HDR Université Grenoble Alpes
15h20	Les circonstances de l'adoption du règlement (UE) 2016/1624 <i>Matthieu CHAVRIER</i> Service juridique du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles
15h40	Débat avec la salle et pause
<p style="text-align: center;">Insertion de la nouvelle agence dans le dispositif institutionnel de l'UE : collaboration avec d'autres agences / institutions:</p>	
16h20	Collaboration Europol/Frontex <i>Intervenant à confirmer</i>
16h40	The European Coast Guard and Maritim Agencies <i>Juan SANTOS VARA</i> Professeur de droit international public Université de Salamanque
17h00	Frontex et l'interconnexion des systèmes d'information <i>Michel QUIILLE</i> Euromedpolice et <i>Julia BURCHETT</i> Doctorante UGA
17h20	Débat avec la salle
18h00	Clôture de la première journée

Vendredi 23 mars

8h30	2 FRONTTEX, INSTRUMENT D'UNE POLITIQUE COMMUNE DE L'UNION? Présidence de séance <i>Constance CHEVALLIER- GOVERS</i>
	Evaluation des nouveaux pouvoirs et moyens de l'agence: du règlement (UE) 2016/1624 traduit-il un renforcement des pouvoirs et capacités de l'agence? <i>Hervé-Yves CANIARD</i> Agence Frontex
8h50	La réforme de FRONTTEX, prélude à une politique européenne d'immigration? <i>Gaëtan BALAN</i> Doctorant Université de Nantes ERC N°340770 Human Sea

9h10	Frontex, bras armé de Schengen? <i>Géraldine BACHOUÉ- PEDROUZO</i> Maître de conférence Université de Pau
9h30	Débat avec la salle et pause
<p style="text-align: center;">Appréciation de l'action de Frontex au travers de l'analyse de différents aspects de ses domaines d'intervention:</p>	
10h00	Les interventions en mer <i>Jean-Christophe MARTIN</i> Professeur Université de Nice
10h20	La coopération avec les pays tiers <i>Carole BILLET</i> Maître de conférence-HDR Université de Nantes
10h40	Le rôle de la Commission dans l'action extérieure de Frontex <i>Léa HANNAOUI-SAULAIS</i> Commission européenne
11h00	Débat avec la salle 12h00 pause déjeuner
<p style="text-align: center;">3 LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DES CONTRÔLES AUX FRONTIÈRES EUROPÉENNES? Présidence de séance <i>Romain TINIÈRE</i></p>	
13h30	L'agence Frontex au prisme du concept polysémique de frontière <i>Louis IMBERT</i> doctorant à Sciences-Po Paris
13h50	L'action de Frontex et le respect des droits fondamentaux (Name dropping ou protection effective?) <i>Tania RACHO</i> doctorante Université Paris II
14h10	Quelles conséquences pour les ONG? <i>Marine DE HAAS</i> La Cimade
14h30	Le contrôle non-juridictionnel exercé sur l'action de Frontex <i>Laëtitia GUILLOUD-COLLIAT</i> Professeure Université Grenoble Alpes
14h50	Débat avec la salle et pause
15h30	La question de la responsabilité conjointe <i>Nikki ALOUPI</i> Professeur Université de Strasbourg
<p style="text-align: center;">Quel(s) juge(s) pour contester les conséquences d'une opération Frontex? Table ronde présidée par <i>Marie-Laure BASILIEN-GAINCHE</i> Professeure Université Lyon III</p>	
15h50	Le Juge national <i>Serge SLAMA</i> Professeur Université Grenoble-Alpes La CJUE <i>Christophe MAUBERNARD</i> Maître de conférence-HDR Université de Montpellier La Cour européenne des droits de l'homme <i>Mihaela AILINCAI</i> Professeure Université Grenoble-Alpes
17h30	Débat avec la salle et fin des travaux